

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 20 novembre 2017 20h, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irenée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : EDES BERGER, GÉRALDINE CHRÉTIEN, DENISE DESMARAIS ET GILBERTE POTVIN

MONSIEUR : ROGER DURETTE

ABSENTE : MME CHARLINE CHABOT

AINSI QUE MME VALÉRIE POTVIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Après vérification du quorum, le maire déclare la session ouverte.

154-11-2017 : ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté:

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017 et suivi
4. Adoption des factures
5. Rapport semestriel
6. Demande de dons
7. Dépôt de la correspondance
8. Adoption de la facture de Les Entreprises L. Michaud & Fils inc.
9. Décompte des travaux de réfection du rang 6 Sud – Adoption paiement factures entrepreneur
10. Avis de motion règlement 2017-05 – Règlement d'emprunt
11. Mandat au Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la MRC de La Matapédia – Modification au règlement de zonage
- ~~12. Travaux ponceau – Rue St Raphaël Nord~~
13. Dérogation mineure – 445, rue St-Raphaël Nord
14. Dérogation mineure – Chemin des Érables
15. Dérogation mineure – 1000, rue Principale
16. CIM – Installation entités supplémentaires
Garage Coop d'Albertville
- 17.1 Achat au Garage Coop d'Albertville
- 17.2 Engagement Claire Sénéchal – Adjointe administrative
18. Désignation du maire-suppléant
19. Nomination membres Comité de développement
20. Nomination RQFA
21. Affaires nouvelles
22. Période de questions

23. Levée de l'assemblée

Accepté par _____ maire.

155-11-2017 : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 2 OCTOBRE 2017 ET SUIVI

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 2 octobre 2017.

Accepté par _____ maire.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL :

Aucun suivi.

156-11-2017 : ADOPTION DES FACTURES

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

9285-9578 Québec inc. (nivelage)	3 449,25 \$
Alain Daigle (capture castors)	120,00 \$
Alliance 9000 (bulletins vote)	213,86 \$
André Roy Électrique inc. (lumière ext. salle)	113,27 \$
Association Pulmonaire du Québec (dépliant radon)	48,10 \$
<i>Bell (cellulaire)</i>	19,50 \$
Carquest (pièces et acc.)	51,61 \$
Centre cu camion JL (entr. véhicule, insp. & rép. Autocar)	2 135,87 \$
Certified (graisse)	228,75 \$
Comité de développement	12 500,00 \$
Conciergerie d'Amqui (collecte oct., produits entretien)	1 503,21 \$
Dicom (frais de transport)	46,16 \$
Éric Michaud (paillis)	248,00 \$
Fonds d'information sur le territoire (mutation)	16,00 \$
Garage coop Albertville (essence, produits ménager, inauguration, élection)	431,24 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	195,50 \$
Industrie Lam-é (câble)	756,09 \$
La Matapédienne (entr. salle)	36,73 \$
Les Éditions Juridiques FD (renouv. MAJ, fourn. élection)	193,74 \$
Les Entreprises L. Michaud (nivelage, sable)	707,02 \$
Librairie d'Amqui (fourn. bureau, embout patte chaise)	62,84 \$
Lorraine Harvey (entretien salle)	225,00 \$
Martin Landry (frais déplacement)	70,35 \$

Médias Transcontinental (publication rôle triennal)	290,88 \$
MRC de La Matapédia (quote part, contribution MADA, hon. génie)	1 673,06 \$
Petite caisse (dépenses diverses)	198,98 \$
Québec Municipal (adhésion annuelle)	80,48 \$
Remise employeur fédéral et provincial (octobre)	2 105,42 \$
Transport JMF Lapierre (terre noire)	98,20 \$
Valérie Potvin (frais déplacement)	32,30 \$
TOTAL DES COMPTES	27 851,41 \$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Accepté par _____ maire.

157-11-2017 : RAPPORT SEMESTRIEL

La directrice générale dépose au conseil le rapport semestriel en date du 31 octobre 2017.

RECETTES

Taxe foncière	246 503,71 \$
Païement tenant lieu de taxe	6 588,26 \$
Autres recettes sources locales	26 900,80 \$
Autres services rendus	35 339,88 \$
Transferts inconditionnels	73 501,00 \$
Transferts conditionnels	110 972,53 \$
Contrat hiver	20 390,68 \$
Taxes d'accises	30 118,00 \$
TOTAL DES RECETTES	550 314,86 \$

DÉPENSES:

Administration générale	83 792,65 \$
Sécurité publique	34 260,04 \$
Transport	176 430,70 \$
Hygiène du milieu	35 536,37 \$
Santé et Bien-être	2 244,56 \$
Urbanisme	32 402,55 \$
Loisirs et culture	28 421,74 \$
Frais de financement	9 772,07 \$
Remb. dette à long terme	37 400,00 \$
Réserves financières	33 000,00 \$

Immobilisations	1 112 786,37 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 586 047,05 \$

TOTAL DES RECETTES	550 314,86 \$
SURPLUS AFFECTÉ	211 213,00 \$
RÈGLEMENT D'EMPRUNT	1 291 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 586 047,05 \$

Accepté par _____ maire.

158-11-2017 : DEMANDE DE DONS

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement d'accepter et de payer les demandes de dons suivantes:

Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski	25\$
Opération Nez Rouge	25\$
Album des finissants ESASO	25\$
La Maison des familles de La Matapédia	25\$
L'Accorderie de la Matapédia	25\$

Accepté par _____ maire

159-11-2017 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

Accepté par _____ maire.

160-11-2017 : ADOPTION DE LA FACTURE DE LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS INC.

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement d'accepter et de payer la facture C151 au montant de 38 522.80\$ (taxes incluses) de Les Entreprises L. Michaud & fils inc., concernant les travaux de rechargement de gravier dans les rangs 2 Nord (Rang des Chalets), 4 Nord et 7 Sud.

Accepté par _____ maire

161-11-2017 : DÉCOMPTE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG 6 SUD – ADOPTION PAIEMENT FACTURES ENTREPRENEUR

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement d'effectuer le paiement de facture de Les Entreprises Claveau Ltée, selon le décompte progressif

des travaux exécutés no 3, au montant de 39 697.43\$ (taxes incluses) concernant les travaux de réfection du rang 6 Sud.

Accepté par _____ maire

162-11-2017 : AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2017-05 - RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Avis de motion est donné par M. Roger Durette, conseiller, voulant que lors d'une prochaine séance du conseil, soit présenté le règlement numéro 2017-05 décrétant un emprunt pour la réalisation de travaux de réfection sur le rang 6 Nord.

Accepté par _____ maire

163-11-2017 : MANDAT AU SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville accepte l'offre de service du Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la MRC de La Matapédia au montant de 403,35\$ et de donner le mandat concernant la modification du règlement de zonage.

Accepté par _____ maire

164-11-2017 : DÉROGATION MINEURE – 445, RUE ST-RAPHAËL NORD

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de donner un avis favorable à la demande de dérogation mineure # 170055 de M. Alain Daigle ayant pour but de permettre qu'un garage excède la hauteur du bâtiment principal ainsi que la hauteur maximale de 5,00 mètres.

Accepté par _____ maire

165-11-2017 : DÉROGATION MINEURE – CHEMIN DES ÉRABLES

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de donner un avis favorable à la demande de dérogation mineure # 170053 de la municipalité d'Albertville ainsi que M. Bernard Doiron, M. Luc Massé et Mme Isabelle Viens ayant pour but de permettre qu'une rue privée cul-de-sac ait une longueur excédant 190,00 mètres dans le cas où il n'y a pas de sentier piéton donnant accès à une voie publique ou un parc prévu sur la périphérie du cercle de virage.

Accepté par _____ maire

166-11-2017 : DÉROGATION MINEURE – 1000, RUE PRINCIPALE

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de donner un avis favorable à la demande de dérogation mineure # 170050 de Mme Lucie Thériault ayant pour but de :

- Permettre qu'un bâtiment complémentaire excède 75% de la superficie du bâtiment principal et la superficie maximum de 75 mètres carrés;
- Permettre qu'un bâtiment complémentaire excède la hauteur maximale de 5,00 mètres sans excéder celle du bâtiment principal;
- Permettre que la hauteur totale d'une porte de garage excède 2,75 mètres.

Accepté par _____ maire

167-11-2017 : CIM – INSTALLATION ENTITÉS SUPPLÉMENTAIRES

CONDIDÉRANT que la municipalité effectue la tenue de livre pour Les Habitations d'Albertville, Gestion patrimoniale St-Raphaël ainsi que le Comité de développement;

CONDIDÉRANT que la tenue de livre du Garage Coop d'Albertville se fera dorénavant par la municipalité d'Albertville;

CONSIDÉRANT que le système comptable que la municipalité emploie, soit CIM, peut contenir plusieurs entités;

CONSIDÉRANT que l'implantation d'entités supplémentaires dans CIM facilitera la tâche de la directrice générale;

Il est proposé par Mme Denise Desmarais, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'accepter les soumissions de CIM concernant :

- L'installation de quatre entités supplémentaires au coût de 1 529.17\$ (taxes incluse).
- L'installation et l'utilisation de la version réseau pour deux postes de travail, qui se fera dès janvier, au coût d'environ 1 527.50\$ (taxes en sus).

Accepté par _____ maire

GARAGE COOP D'ALBERTVILLE

168-11-2017 : ACHATS AU GARAGE COOP D'ALBERTVILLE

Attendu que la Coopérative locale donne des services de proximité jugés essentiels par la municipalité;

Attendu que les administrateurs de la Coopérative ont mis en place un plan de redressement de ses finances;

Attendu que la municipalité désire aider la Coopérative locale puisqu'elle est en manque de liquidité et ainsi participer à ce plan de redressement;

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement ce qui suit:

- que la municipalité d'Albertville fasse immédiatement un dépôt de 5000,00 \$ sur l'achat à venir d'essence et d'autres fournitures que la Coopérative locale pourra lui fournir;
- que la municipalité d'Albertville se réserve le droit d'aider autrement la coopérative si le conseil municipal le juge opportun.

Accepté par _____ maire

169-11-2017 : ENGAGEMENT CLAIRE SÉNÉCHAL – ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT que la tenue de livres du Garage Coop d'Albertville s'effectuera dorénavant par la municipalité;

CONSIDÉRANT que l'année financière du Garage Coop d'Albertville doit se terminer au 31 décembre 2017 sur le logiciel Avantage avant l'implantation l'entité dans le logiciel CIM;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'est engagée à effectuer la tenue de livres dès l'entrée en vigueur du plan de redressement

CONSIDÉRANT que la charge de travail actuelle à la municipalité ne permet pas à la directrice générale, Mme Valérie Potvin, d'effectuer, dans l'immédiat, la tenue de livres du Garage Coop;

Par conséquent, il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'engager, pour une durée indéterminée, Mme Claire Sénéchal comme adjointe administrative, au taux horaire de 17,43\$ dans le but de terminer l'année financière sur le logiciel Avantage et l'implantation de la compagnie dans le logiciel CIM.

Accepté par _____ maire

170-11-2017 : DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de nommer Mme Gilberte Potvin à titre de maire-suppléant. Celle-ci remplit les fonctions du maire pendant son absence ou pendant la vacance de cette charge, avec tous les privilèges, droits

et obligations s'y rattachant. Elle pourra également assister aux réunions de la Municipalité régionale de comté et voter en l'absence du maire, ceci pour une période d'un an. Mme Gilberte Potvin accepte.

Accepté par _____ maire

171-11-2017 : NOMINATION MEMBRES COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de nommer M. Roger Durette au siège #2 ainsi que Mme Géraldine chrétien au siège #4 à titre de membres corporatifs sur le Comité de développement.

Accepté par _____ maire

172-11-2017 : NOMINATION RQFA

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de désigner Mme Edes Berger à titre de Responsable des questions familles et aînés (RQFA). Celle-ci aura comme mandat d'assurer un lien entre la collectivité locale et la MRC de La Matapédia sur toutes les questions familles et de collaborer au nom du conseil municipal à la mise en œuvre et au suivi de la politique familiale municipale démarche MADA de la municipalité.

Accepté par _____ maire

173-11-2017 : PÉRIODE DE QUESTIONS

- Question concernant les dérogations mineures

174-11-2017 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Denise Desmarais et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 50 min.

Martin Landry
Maire

Valérie Potvin
Directrice-Générale & Secrétaire trésorière